



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc



# PESTE PORCINE AFRICAINE

La peste porcine africaine (PPA) est causée par un virus très contagieux et entraîne la mort de porcs sauvages et d'élevage en Afrique, en Asie et dans certaines régions d'Europe.



Aucun traitement n'est actuellement offert contre la peste porcine africaine. Nous devons donc unir nos efforts pour tenter de garder nos porcs en santé et empêcher les maladies comme la peste porcine africaine de s'introduire au Canada.

## LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ SONT ESSENTIELLES POUR ÉLOIGNER LES MALADIES DU CHEPTEL PORCIN CANADIEN.

- **L'intensification des mesures de salubrité constitue l'étape la plus importante pour empêcher que cette maladie, comme toute autre maladie, contamine votre troupeau.**
- **Ne pas donner de produits de viande aux porcs;** cette pratique est interdite au Canada. Les restes de table, les fruits et les légumes peuvent avoir été en contact avec de la viande infectée qui pourrait rendre vos porcs malades.
- **Veiller à éliminer les restes d'aliments,** de manière à ce que les autres animaux, y compris les animaux domestiques et les porcs sauvages, n'y aient pas accès.
- **Réduire au minimum les contacts avec la faune.** Bien que la PPA n'ait pas encore été observée au Canada, chez les porcs sauvages ou d'élevage, il se peut que des porcs sauvages soient porteurs du virus ou d'autres maladies et les transmettent.
- **S'informer sur l'origine des ingrédients contenus dans les aliments donnés aux porcs** et s'approvisionner auprès de fournisseurs qui ont recours à des programmes d'assurance de la qualité.
- **Revoir le programme de biosécurité de l'exploitation.** Se laver les mains, et porter des vêtements propres ainsi que des couvre-chaussures qui ne sont utilisés que dans la porcherie ou les enclos au cours des soins procurés aux animaux.
- S'entretenir avec voisins et amis au sujet de **l'importance de respecter ces mesures pour assurer la santé des porcs.**
- **Communiquer immédiatement avec le vétérinaire de l'exploitation en cas de présence soupçonnée de maladie ou d'infection chez les porcs.**

Bien que les humains ne puissent pas contracter la peste porcine africaine, ils représentent la plus importante voie d'entrée du virus au pays en raison des risques de transmission associés à la manutention de produits de viande, ainsi qu'aux vêtements et chaussures contaminés.

Ce virus est assez résistant et peut persister longtemps dans l'environnement, les carcasses et divers produits de porc.

**La peste porcine africaine n'a pas été signalée au Canada. Chacun a un rôle à jouer pour veiller à ce que le pays demeure exempt du virus.**

- Au retour de voyages à l'étranger, **ne pas rapporter de produits de viande.**
- **Laver immédiatement tous les vêtements et chaussures après utilisation dans un pays étranger.**
- **Empêcher les visites à vos animaux,** surtout les contacts avec les personnes qui reviennent de l'étranger.

Pour en savoir davantage sur ce virus, sur le facteur de risque pour le Canada ainsi que sur les mesures mises en place par l'industrie pour prévenir la peste porcine d'entrer au pays, voir <https://www.cpc-ccp.com/francais/african-swine-fever>.

# PESTE PORCINE AFRICAINE SURVOL

## PESTE PORCINE AFRICAINE

- La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale contagieuse qui touche les porcs et les sangliers.
- Le virus n'a pas été rapporté au Canada.
- Les humains ne sont pas susceptibles de contracter la peste porcine africaine, ni par le contact avec des porcs contaminés ni en mangeant de la viande provenant d'un porc contaminé.
- Aucun traitement ni vaccin n'existe actuellement pour combattre ce virus.
- La maladie peut se propager par contact direct ou indirect et entraîne souvent des taux élevés de mortalité.
- Le virus peut persister longtemps dans l'environnement, les carcasses et divers produits de porc.
- La PPA est reconnue par la communauté vétérinaire mondiale comme l'une des principales menaces pour la production porcine, la sécurité alimentaire et la biodiversité.

## Les humains peuvent propager le virus et le transmettre aux porcs de plusieurs façons :

- S'ils ont été sur des lieux contaminés, ils peuvent transporter le virus sur leurs vêtements, leurs chaussures et leurs véhicules.
- par l'alimentation qu'ils donnent à leurs porcs si elle a été importée de pays où la peste porcine africaine est présente et si elle n'a pas été traitée comme il se doit.
- S'ils nourrissent leurs porcs de déchets de cuisine.

## La prévention est la clé!

- Passez régulièrement en revue les protocoles en matière de biosécurité avec le personnel et les visiteurs de la ferme.
- N'apportez pas de produits ou de viande de porcs sur les exploitations agricoles et assurez-vous que les gens ayant voyagé à l'étranger sont informés des dangers que pose la PPA.
- Tous les propriétaires de porcs devraient garder leurs animaux loin des porcs sauvages. Ceux-ci peuvent propager plusieurs maladies.

La peste porcine africaine est un virus robuste et plus résistant que celui qui cause la diarrhée épidémique porcine (DÉP). Le virus est stable dans une vaste gamme de températures et de pH. Il survit à la putréfaction, au processus de maturation de la viande, à la cuisson, au fumage, au séchage, au salage et à la congélation.

Le virus peut demeurer infectieux pendant :

- 11 jours dans les excréments
- Plusieurs mois dans la moelle osseuse
- 15 semaines dans la viande réfrigérée
- 3 à 6 mois dans les jambons fumés qui n'ont pas atteint un haut degré de cuisson
- Jusqu'à plusieurs années dans la viande congelée



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc



DU PORC CANADIEN Avril 2019

## MANIFESTATION DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE



Images : Dr. C.A.L. Oura via MERCK Veterinary Manual

- Fièvre élevée (>40°C)
- Faiblesse et difficulté à rester debout
- Vomissement
- Diarrhée (peut contenir du sang)
- Taches rouges ou bleues (particulièrement autour des oreilles, du museau et de l'arrière-train)
- Toux ou respiration difficile
- Pour les truies : avortements, des mort-nés et des portées de petite taille
- Une haute proportion d'animaux avec la PPA vont mourir dans un délai de 10 jours.

La période d'incubation de la PPA est de 5 à 10 jours. Si le porc survit à l'infection, il peut propager le virus jusqu'à 6 mois.

## DIAGNOSTIC

L'identification et le diagnostic de la PPA peuvent être difficiles puisque le virus ressemble à d'autres septicémies. Des analyses en laboratoire, effectuées par l'ACIA, sont requises pour confirmer le diagnostic.

## TRANSMISSION

Le virus est transmis par contact direct ou indirect :

- Directement, par le contact de porcs contaminés avec des porcs en santé.
- Indirectement, par contact avec le virus contenu dans des excréments, des sécrétions ou des tissus contaminés, y compris par l'ingestion de produits de porc ou de viande contaminés, de déchets de cuisine contaminés, ou par des vecteurs passifs contaminés comme les aliments pour animaux, les véhicules et les bottes ou chaussures.

Les vecteurs biologiques, comme les tiques molles, peuvent aussi transmettre ce virus, et d'autres vecteurs, comme les mouches d'étable, peuvent aussi jouer un rôle dans la propagation de la maladie.



Pour plus d'information sur la peste porcine africaine :  
[www.cpc-ccp.com/francais/african-swine-fever](http://www.cpc-ccp.com/francais/african-swine-fever)